

# CREATION LICENCE - SAISON 2021/2022

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom : ..... Épouse : .....  
Prénom : .....  MASCULIN -  FEMININ  
Date de naissance..... Lieu & département de naissance .....  
Adresse complète .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. portable (du licencié exclusivement) .....  
**Adresse mail pour GEST'HAND :** .....

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES **POUR LES MINEURS UNIQUEMENT**

Les informations générales du club vous seront transmises via cette adresse mail.  
Nous vous laissons le soin de voir directement avec l'entraîneur de votre enfant pour lui communiquer toutes vos coordonnées pour la saison sportive.

**Annecy CSAV Handball** s'engage à ne pas les diffuser à l'extérieur du club et à ne les utiliser que pour ses propres besoins. **Pensez à nous signaler tout changement y compris en cours de saison.**

#### **PÈRE**

Nom ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Portable : .....

#### **MÈRE**

Nom de jeune fille ..... Prénom : .....  
Nom d'épouse.....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Portable : .....

## IMPORTANT À LIRE POUR L'INSCRIPTION

Les groupes sont limités en nombre, c'est pourquoi il est impératif de faire votre licence rapidement.

Un document annexe vous est proposé pour vous apporter toutes les informations complémentaires.

Cette année, il n'y a pas de certificat médical pour les licences mineurs mais un questionnaire médical à remplir.

Si vous avez une seule réponse positive, **alors un certificat médical sera obligatoire.**

Pour les seniors, le certificat médical reste valable 3 ans avec un questionnaire de santé.

Les frais de mutations sont à la charge du licencié, ils varient en fonction de l'âge.

Nous envoyer votre fiche de renseignements dans les meilleurs délais à : [contact@annecycsavhandball.com](mailto:contact@annecycsavhandball.com)

**Pour rappel, aucune licence ne sera traitée sans règlement correspondant.**

**Il n'y a pas de permanence de paiement, vous trouverez les instructions dans le document annexe.**

---

### ENGAGEMENT MORAL DU (DE LA) LICENCIÉ(E) À RENDRE SIGNÉ

J'ai décidé de prendre une licence de handball au club d'ANNECY CSAV HANDBALL pour la saison 2021/2022, cela signifie que je prends un engagement vis-à-vis de mon club, de mon entraîneur et surtout de mon équipe pour **TOUTE LA SAISON.**

#### À quoi sert la cotisation au club ? Que comprend-elle ?

L'adhésion au club / L'assurance / La participation aux frais de fonctionnement de la FFHB, la ligue Dauphiné-Savoie, et le Comité 74 /

L'engagement dans un championnat / L'encadrement technique / Les frais d'arbitrage / La mise à disposition de matériel (ballons, chasubles, plots, ...) / La participation aux frais de fonctionnement du club (administratifs, déplacements, ...) / Les salariés...

### ENGAGEMENT MORAL DES PARENTS DU (DE LA) LICENCIÉ(E) MINEUR(E)

- Nous sommes d'accord pour que notre enfant soit transporté par d'autres parents pour les déplacements.
- En référence à l'article L 121-6 du code de la route, Annecy CSAV Handball dénoncera aux autorités compétentes les conducteurs de minibus du club en cas d'infraction routière.
- Nous recommandons pour la sécurité de chacun de respecter scrupuleusement le code de la route en vigueur.
- Nous nous engageons à accompagner régulièrement l'équipe de notre fils (fille) en fonction du calendrier établi en accord avec l'entraîneur, le parent référent, l'accompagnateur d'équipe et les parents.
- Nous nous engageons à utiliser un véhicule assuré, à jour de son contrôle technique et équipé en fonction des intempéries... **et détenir un permis de conduire valide.**
- En cas d'accident ou de maladie nécessitant une intervention urgente, nous autorisons l'entraîneur ou l'accompagnateur d'équipe à prendre toutes les dispositions nécessaires.
- **Nous autorisons le club à photographier notre enfant et à utiliser les images sur les différents supports d'ANNECY CSAV HANDBALL : journal du club, site du club.**

### RENONCIATION AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Je renonce à toute indemnisation des frais que j'engage pour les déplacements de mon équipe ou de ceux de mon (mes) enfant(s).

### REMBOURSEMENT DE LA LICENCE

Il ne peut avoir lieu qu'en cas de blessure grave dans le cadre du handball (après validation du président), ou en cas de mutation professionnelle, et ce avant le 31 décembre 2021. La part fédérale et la dotation du club ne pourront être remboursées.

À Annecy, le.....

Signature du licencié

Signature du (des) représentant(s) Légal (légaux)  
pour les mineurs

## Calcul de votre cotisation

Né(e) en 2002 et avant	265.00 €
Né(e) entre 2003 et 2010	230.00 €
Né(e) en 2011, 2012 et 2013	205.00 €
Né(e) en 2014 et 2015	185.00 €
Né(e) en 2016 et 2017	150.00 €
Dirigeants et jeunes dirigeants	Offert par le club (52 €). En contrepartie, un carnet de tombola vous sera proposé

\* Ce tarif comprend la dotation et le carnet de tombola.

### MONTANT DE LA LICENCE SELON LA CATÉGORIE

€

⇒ **CARTE PASS'REGION** : Les lycéens bénéficient d'une réduction de 30 €.

Déduire les 30 € de la licence et **faire un chèque de caution de 30 €**.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2021 pour nous fournir une copie de la carte.

**Sans ce numéro**, nous encaisserons le chèque de caution.

€

⇒ **CHEQUE LOISIRS JEUNES** : distribué par la mairie sous condition de revenus, nous vous laissons le soin de vous renseigner directement auprès de la commune dont vous dépendez (en général, ils sont distribués à partir de juillet).

€

**TOMBOLA DU CLUB**. Chaque année, Annecy CSAV Handball organise une tombola pour laquelle chaque licencié doit vendre au moins un carnet.

Elle est incluse dans la cotisation de la licence.

**LA DOTATION** sera remise avec le carnet de tombola

lors d'une permanence fin sept./début oct.

€

### TOTAL RÈGLEMENT

€

Le règlement peut se faire :

- soit par **CB** ou **virement** via la plateforme du site du club (pour détail voir l'annexe)

- soit en **espèces**, ou par **chèque libellé** à l'ordre d'Annecy CSAV Handball

2 ou 3 chèques (arrondis à l'euro près) sont possibles, à répartir selon votre convenance :

Dernière échéance d'encaissement : décembre 2021.

- soit en chèques vacances et les coupons sports.

Cette année, il n'y a pas de permanence de paiement, si vous payez par chèque, chèque vacances ou coupons sport, nous vous laissons le soin de mettre votre enveloppe dans la boîte à lettre du club sans oublier de nous dire quel licencié est concerné si le nom du chèque est différent.

Si vous payez en espèces, nous vous laissons le soin de prendre contact par mail afin que l'on se donne rendez-vous pour cette remise.